La rédaction d'articles lexicographiques en bamanankan

Discussion de quelques écarts des normes

Issiaka BALLO

Faculté des Lettres, des Langues, et des sciences du langage (FLSL)
Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

https ://doi.org/10.17184/eac.7843

Résumé : Du début de la promotion du bamanankan (époque coloniale) à nos jours, cette langue a connu des productions lexicographiques. De Dard (1825) à Dukure (2021), le bamanankan vit déjà deux siècles de pratiques lexicographiques. Deux siècles de balbutiement dans une pratique méritent donc une analyse. L'objectif de cet article est de discuter un des multiples aspects de l'expérience : les écarts des normes de rédaction d'articles lexicographiques monolingues. Les raffinements opérés dans la rédaction lexicographique sont les normes. Il doit y avoir sûrement des articles dont la rédaction présente des manquements aux rigueurs lexicographiques. Ces éventuels articles doivent faire l'objet d'un inventaire et d'une discussion. Dans les deux ouvrages monolingues retenus, les articles en question ont été analysés par rapport aux principes définitoires, aux caractères définitoires, aux règles définitoires et à la structuration internes des articles en champs indépendants. Le travail a alors pu débattre de 18 écarts des normes en vigueur.

Mots-clés : article, définition, dictionnaire monolingue, lexicographie, règle

Abstract : From the beginning of the promotion of bamanankan (colonial time) to nowadays, this language has known lexicographical productions, starting with the Dard dictionary (Google). So, from Dard (1825) to Dukure (2021), bamanankan is already experiencing two centuries of lexicographical practices. Therefore, two centuries of stammering in a practice deserve a presentation. The presentation of this work aims, however, to discuss one of the multiple aspects of the experience : the discussion of the deviations from the standards for writing monolingual lexicographical articles. The refinements made in lexicographic writing are the standards. There must surely be articles whose writing presents breaches of lexicographical rigors. These possible items should be the subject of an inventory and discussion. Through the pages of the two selected monolingual works, the so-called articles were discussed in relation to the defining principles, the defining characteristics, the defining rules and the internal structuring of the articles into independent fields. The work was then able to discuss 18 deviations from the standards in force.

Keywords : article, definition, lexicography, monolingual dictionary, rule

Introduction

Le premier travail lexicographique attesté sur le lexique du bamanankan remonte à 1825 lorsque Jean Dard publia son ouvrage *Dictionnaire Français-wolof et français-*

bambara. La lexicographie de la langue bamanan en est donc à son bicentenaire (1825 – 2025). Mais il faut bien signaler qu'en matière de répertoire lexicographique, l'œuvre de Dard se démarque des travaux publiés à partir des années 1900 dans le domaine.

Après Monseigneur Bazin (1906), Travélé (1913), Delafosse (1955), toujours des dictionnaires conçus avant l'adoption d'un alphabet officiel bamanan, il y eu une seconde vague de travaux lexicographiques sur le bamanankan à partir de l'indépendance du Mali. Entre temps, la codification du bamanankan à travers un alphabet officiel fut effective en 1966. Déjà en 1980, la DNAFLA a publié le lexique bambara-français. Ont ensuite suivi, les répertoires MAPE (1983), Jaabi (1993), Vydrine (1999), Bailleul (2007 [1981]), Dumestre (2011). La plupart des répertoires est non seulement bilingue, ils contiennent également un nombre important de recueils en lexicographie spécialisée : Doumbia (2005, 2009, 2010, 2012), Kamissoko (1997).

Le présent travail n'a cependant pour objet ni la lexicographie spécialisée (terminographie) ni les répertoires bilingues. Il s'articule autour de la lexicographie générale et des répertoires monolingues en bamanankan. De ce fait, deux répertoires ont attiré notre attention : les dictionnaires monolingues *Bamanankan daɲɛgafe* (Dukure 2021 et Koné 2010). A partir de ces deux recueils, notre contribution analyse la structuration des articles pour discuter des écarts des normes observés au cours de leur rédaction. Ces « erreurs » présumées qui seront discutées sont de nature pédagogique avec pour objectif d'inspirer tout praticien de la lexicographie du bamanankan.

Notre cadre théorique s'appuie sur les normes qui sont de rigueur en matière de conception lexicographique. Il s'agit bien des normes comme les principes définitoires, les règles définitoires ainsi que la structuration interne des articles. Ces normes, établies tout au long de la pratique lexicographique dans le monde anglo-saxon (1755-2022[1]) et dans le monde francophone (1531-2022[2]), sont des expériences constructives et des modèles à exploiter. Il s'agit d'identifier les pratiques qui s'écartent de ces modèles dans les dictionnaires bamanan retenus. Il faut signaler que l'avancée de la lexicologie a aussi fortement contribué à la stabilisation des normes en lexicographie. La plupart des principes et règles que nous considérons comme normes s'inspirent des méthodes exposées par des spécialistes de la lexicologie dans leurs différents ouvrages : Gaudin (2000 :140-150), Vézina (2009 :7 ; 38), Polguère (2008 : 182-183) ou encore Dubuc (2009 :98-99).

Sur le plan méthodologique, nous avons exploré plusieurs articles dans les deux dictionnaires. Chaque fois que le contenu est en déphasage avec les normes en vigueur dans la rédaction lexicographique, l'entrée et la rubrique s'écartant de la norme sont extraites. Elles sont regroupées dans le sous-titre qui traite de ce type d'écart. Dans la section correspondante, le traitement consiste d'abord à fournir quelques descriptions sur la typologie de la lacune en question. La description est suivie du ou des relevés discutables. A chaque relevé, numéroté 1, une proposition de correction de la lacune est fournie pour générer le contraste dans un second énoncé numéroté 2. Le traitement

[1]Date du début de la lexicographie anglaise avec la publication du premier dictionnaire anglais *A Dictionary of the English Language* en 1755 par Samuel Johnson (1709-1784) (Crystal 1995 : 74).

[2]Date du début de la lexicographie française avec la publication du premier dictionnaire français *Le Thésaurus* en 1531 par Robert Etienne (1503-1559) (Gaudin 2000 :20).

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

de chaque section se termine enfin par un paragraphe "discussion" dans lequel l'écart en question et sa norme sont analysées au point de façon à ce que la contribution soit en adéquation avec les pratiques lexicographiques actuelles du bamanankan.

1 Présentation des deux dictionnaires

Le premier document de notre série est le dictionnaire bamanankan daɲɛgafe (Dico wag) de Dukure. Il s'agit d'un répertoire monolingue conçu en version numérique qui est accessible grâce à une application. En Aout 2021, un volume de 670 pages a été publié. La conception initiale de l'ouvrage a pris environ 3 ans à ses auteurs avant sa première mise à la disposition du public en 2008 en version numérique. Les auteurs de l'ouvrage se sont basés sur un corpus bamanan de 25 ouvrages comprenant plusieurs registres. Le produit final affiche plus de 13 000 articles.

La composition des articles est, en substance, la suivante : entrée, ton, indicatif de grammaire, définitions (monosémique ou polysémique 1, 2, 3, …), phrase exemple, synonyme, antonyme, mots de même formation, accord en affixes.

Le dictionnaire bamanankan daɲɛgafe (Dico Kass) de Koné a été publié sous forme de brochure dont la première version a été accessible au public en 1995. L'ouvrage a fait l'objetd'une nouvelle édition en 2010, toujours en format papier avec environ 6 000 exemplaires. Il contient environ 5 000 articles avec la composition sommaire suivante : entrée, définitions (monosémique ou polysémique 1, 2, 3, …), phrase exemple. Le dictionnaire comprend 245 pages reparties entre la nomenclature du dictionnaire lui-même et les 10 différentes annexes : les différents anciens règnes dans l'espace ouest africains, le lexique bamanankan-latin des animaux et des plantes aquatiques et terrestres, des reptiles, des graminées et des herbacées.

2 Les écarts des normes observés

La section comprend comme premier sous-titre les « lacunes[3] ». Il s'agit des pratiques observées dans la rédaction du contenu des deux recueils ciblés, des pratiques qui sont en déphasage avec les normes actuelles dictées par la rigueur lexicographique, les principes et les règles de conception lexicographique. Les lacunes sont inventoriées et interprétées. A chaque lacune, la norme reconnue, non respectée est déclinée à titre illustratif.

2.1 Les lacunes des dictionnaires Wagadu et bamanankan daɲɛgafe

2.1.1 Définition circulaire

Des définitions circulaires sont observées partout dans les deux répertoires. Il s'agit d'une définition qui exige le renvoi du lecteur au sens d'une entrée ayant elle aussi la définition renvoyant à la première (Vézina 2009 : 37). Les deux définitions se se réfèrent l'une à l'autre. Cette lacune augmente inefficacement la durée de la consultation de la définition respective parce qu'elle exige la consultation des deux entrées dont les

[3]Il ne s'agit pas d'erreurs graves ou encore de pratiques que l'on déjugerait. Il s'agit tout simplement d'écarts, d'entorses au niveau de raffinement auquel la lexicographie contemporaine « européenne » se trouve et que la rigueur lexicographique fait valoir.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

définitions se renvoient la balle. En outre, le lecteur reste sur sa faim lorsqu'il consulte la définition de la seconde entrée qui n'aboutit à rien d'autre que de revenir à la définition de la première. Ce problème est caractéristique du *non-respect du principe de clarté* (Vézina 2009 :12) et de celui de *l'explicitation et d'adéquation* (Vézina 2009 :13) *de la définition* dans chacun des deux camps. En voici quelques exemples :

Dico Kass : manɔgɔ*[4] (silure) et cɛkurulen (silure fumé) sont liés par une définition circulaire

manɔgɔ : *jɛgɛ siya dɔ a bɛ fɔ min ma ko cɛkurulen* /poisson-sorte-une-il-appelle-que-le-ployé/

cɛkurulen : *manɔgɔ jɛgɛ wusulen min kurulen don.* /silure-poisson-fumé-qui-ployé-est/

Discussion : La consultation de la définition fournie au sujet de *manɔgɔ* incite le lecteur à consulter le sens de *cɛkurulen*. Après lecture de la définition de *cɛkurulen* comme seconde alternative, le lecteur découvre encore qu'il ne pourra pas comprendre sans aussi revenir consulter l'entrée *manɔgɔ*. C'est la preuve qu'une des deux entrées n'est pas suffisamment définie.

2.1.2 Définition imparfaite

Nous parlons ici d'une définition dont la formulation présente des insuffisances dans la prise en compte de certains caractères essentiels (Vézina 2009 :11) qui désambiguïsent la compréhension du concept. Elle émane du non-respect du principe d'explicitation et d'adéquation (Vézina 2009 :13). Sur un tout autre plan, la définition imparfaite peut être appelée définition inadéquate. C'est dire encore qu'elle est une définition qui formule un énoncé qui prête à confusion. Le contenu de la définition imparfaite n'oriente pas que vers le sens dont il est question dans l'article. Une autre interprétation vers une autre acception de l'entrée peut en être faite. De ce point de vue, la définition imparfaite est une définition incomplète dans le fond et non dans la forme. Ce défaut fait qu'elle peut orienter plutôt vers une interprétation qui n'est pas une acception de l'entrée. A ce niveau, la lacune émane du non-respect du principe de clarté dans la rédaction de définition lexicographique, ainsi que l'explique (Vézina 2009 :12) : « *Le sens et la structure de la définition doivent être exempts d'ambiguïtés, et les termes utilisés doivent être non équivoques, afin d'éviter qu'elle ne prête à interprétation ou qu'elle ne sème la confusion.* ».

Dico Wag : alasira* (espace naturel entre les deux incisives) (sens 2)

1 - *Kɛnɛ furancɛnin min bɛ Kɛ ɲinw mabɔlen cɛ san fɛ wali dugu ma.* /espace-intervalle-qui-être-dents-ecarté-haut-ou-bas/

2 - *Kɛnɛ furancɛnin min bɛ Kɛ ɲinw mabɔlen cɛ ka bɛn ni dawolo kɛrɛ fla bɛnyɔrɔ ye san fɛ wali dugu ma ni ɲin dacogo gansan y'a sababu ye.* /espace-intervalle-qui-être-dents-ecarté-au-niveau-avec-lèvre-côté-deux-joint-haut-ou-bas-avec-dent-nature-ordinaire-est-cause/

[4] une étoile à chaque entrée suppose que les lacunes présentes dans son article correspondent à différents types. Il s'agit aussi de la même entrée tirée du même dictionnaire. A chaque fois que le traitement arrive au niveau d'un sous-titre dont la lacune porte sur une des différentes lacunes présentes dans la définition de ladite entrée, elle est reproduite pour discuter de la lacune en question.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

Discussion : Dans l'énoncé définitoire 1, l'absence de « ka bɛn ni dawolo kɛrɛ fla bɛnyɔrɔ ye » sème la confusion dans l'énoncé en ce sens qu'un espace naturel quelconque n'est pas indiqué par la définition pendant que l'entrée ne désigne qu'un seul de ces espaces eut égard à l'endroit qui le porte. Lorsque cette lacune est corrigée dans l'énoncé définitoire 2, on voit bien que la confusion est toute levée parce que le lecteur est orienté vers le seul espace naturel qui se trouve entre les deux dents qui se côtoient au beau milieu de chacune des deux lèvres. Tout autre espace naturel en dehors de ce seul endroit ne peut être rendu par l'entrée « alasira » en bamanankan.

Dico Kass : manɔgɔ* (silure)

1 - *jɛgɛ siya dɔ a bɛ fɔ min ma ko cɛkurulen* /poisson-sorte-une-il-appelle-que-ployé/

2 - *jɛgɛ siya dɔ a bɛ fɔ min wusulen ma ko cɛkurulen* (présence salutaire de « wusulen » dans l'énoncé). /poisson-sorte-une-il-appellé-qui-fumé-ployé/

Discussion : Dans l'énoncé définitoire 1, l'absence de « wusulen » est préjudiciable à l'énoncé vu que « cɛkurulen » ne renvoie jamais à un silure non fumé. Avec le redressement dans l'énoncé 2 suite à l'insertion de « cɛkurulen », l'énoncé est enfin exempt de toute inadéquation. Bien d'autres cas d'écart des normes de ce genre sont observés à d'autres entrées dans le dico kass notamment à l'entrée *kaye** (cahier).

2.1.3 Définition elliptique

La définition elliptique s'entend comme une formulation syntaxique qui fait taire des éléments de l'énoncé type. Une telle définition ne construit pas en intégralité la phrase qui porte la définition. Cette lacune est d'ordre syntaxique mais ne porte pas préjudice au contenu sémantique de la définition en général. Elle fait usage à tort de la syntaxe de l'oral qui laisse sous-entendre des éléments syntaxiques sans lesquels l'énoncé se comprend. Par contre, l'usage de la langue normée étant de rigueur dans la rédaction de la définition lexicographique, la pratique est déconseillée : il faut toujours construire les définitions sans occulter un ou quelques éléments que l'habitude populaire n'exprime pas nécessairement dans les échanges libres.

Dico Kass : nkaranka (puce) :

1 - *kinnifɛn dɔ min bɛ don fini na ni a ni ɲimi bɛ tali kɛ ɲɔgɔn na kosɛbɛ* /piqueur-un-qui-entre-habit-qui-pou-resemble-trop/

2 - *kinnifɛn dɔ don min bɛ don fini na ni a ni ɲimi bɛ tali kɛ ɲɔgɔn na kosɛbɛ* /piqueur-un-est-qui-entre-habit-qui-pou-resemble-trop/

Discussion : L'énoncé définitoire 1 reprend une pratique de la syntaxe de l'oral qui fait l'ellipse de *don* provoquant un style informel dans la phrase. Vu que la rédaction lexicographique recommande le style formel, la restitution de *don* est essentielle pour rendre la phrase formelle d'où l'énoncé 2 à titre d'exemple.

2.1.4 Définition asyntaxique

Ce type de définition ne respecte pas la syntaxe normative de la langue. Elle nécessite alors une reformulation qui respecte la construction normative de l'énoncé.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

Dico kass : kɔrɔbɔli (fait de soumettre à un test)

1 - *Waleya min ye ka fɛn/mɔgɔ dɔ kɔrɔbɔ ye* /acte-qui-est-chose/homme-un-tester/

2 - *Waleya min ye ka fɛn walima mɔgɔ dɔ kɔrɔbɔ ye* /acte-qui-est-chose-ou-homme-un-tester/

Discussion : L'énoncé 1 comporte un artifice typographique anormal qui est la barre de division « / » pour signifier *walima* (ou). Ce procédé est déconseillé dans la rigueur de la rédaction lexicographique dans la mesure où le mot respectif *walima* existe dans la langue. Pour corriger cet écart, la substitution de l'artifice typographique « / » par le mot en question *walima* doit être effective comme on le constate dans l'énoncé définitoire 2.

Nkɛɛrɛn* (grillon des champs)

1 - *Fɛnɲɛnama dɔ min ka ca sisunw kɔrɔ min bɛ dun denmisɛnw fɛ* /insecte-un-qui-nombreux-karité-sous-qui-manger-enfants-par/

2 - *Fɛnɲɛnama dɔ don min ka ca sisunw kɔrɔ n'a bɛ dun denmisɛnw fɛ* /insecte-un-est-qui-nombreux-karité-sous-qui-manger-enfants-par/

Discussion : Dans la norme, lorsque la phrase bamanan doit employer le démonstratif *min* (qui) deux fois, à la seconde fois le *ni* (fo) se substitue à lui de façon informelle, le *min* peut apparaitre deux fois comme on le constate dans l'énoncé définitoire 1. Cet emploi inapproprié d'un second *min* au détriment de *ni / fo* doit être abandonné dans les textes formels comme dans la reprise de la même définition en énoncé 2.

Kunfilatu (cholera)

1 - *Bana o bana min bɛ na ni fɔɔnɔ ni kɔnɔboli ye* ɲɔgɔn fɛ /maladie-et-maladie-qui-venir-avec-vomis-avec-diarrhée-ensemble/

2 - *Bana o bana (n'a) bɛ na ni fɔɔnɔ ni kɔnɔboli ye* ɲɔgɔn fɛ /maladie-et-maladie-qui-il-fait-venir-avec-vomis-avec-diarrhée-ensemble/

Discussion : Dans l'énoncé définitoire 1, il a été utilisé une structure complexe *bana o bana* mais qui est finalement sortie des normes de ses usages. La syntaxe formelle de cette structure corrélative est soit *bana o bana + (n'a) + verbe* ou *bana + fɛn o fɛn + verbe*. Aucune de ses structures n'a besoin d'insérer *min* parce que le rôle de *min* est déjà pris en compte par le redoublement d'un nom avec *o* intercalé : *bana o bana*, *fɛn o fɛn*. L'insertion abusive de *min* après le redoublement de nom se voit de plus en plus dans les conversations des allophones dans l'aire linguistique bamanan. Les villes comme Bamako regorgent de locuteurs de ce type si bien que cet usage atypique à tendance à devenir la norme : au lieu de *mɔgɔ o mɔgɔ y'a fɔ o da bɛ fara*, on attend malheureusement *mɔgɔ o mɔgɔ min y'a fɔ o da bɛ fara* (quiconque le dira sera châtié). Mais avant qu'un usage hors norme ne devienne la norme, référence est toujours faite à la norme en vigueur. Heureusement, l'écriture normée s'imposera en fin de compte dans la restitution de la structure normale, celle qui ne fait jamais usage de *min*. L'énoncé 2 est une tentative de ce redressement.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

2.1.5 Définition alternant les voix de la phrase

Nous traitons ici d'une définition dont la formulation contient la voix passive. La voix passive est une structure jugée non ordinaire et complexe dans la langue. La rédaction de définition lexicographique la déconseille tant qu'il existe l'alternative de la voix active. Plusieurs cas concernant cet écart des normes de rédaction dictionnairique sont attestés dans notre corpus.

Dico kass : nkɛɛrɛn* (grillon des champs)

1 - *Fɛŋŋɛnama dɔ min ka ca sisunw kɔrɔ min bɛ dun denmisɛnw fɛ* /insecte-un-qui-nombreux-karité-sous-qui-manger-enfants-par/

2 - *Fɛŋŋɛnama dɔ min ka ca sisunw kɔrɔ ni denmisɛnw b'a dun* /insecte-un-qui-nombreux-karité-sous-qui-enfants-manger/

Discussion : la présence de la construction passive « *bɛ dun denmisɛnw fɛ* » dans l'énoncé définitoire 1 alourdit la phrase d'autant plus qu'il est indiqué d'utiliser la voix active qui rend la définition plus souple.

2.1.6 Définition orpheline

Un article portant sur un mot polysémique doit contenir au moins deux des définitions de ce mot. Nous relevons des entrées à potentialité polysémique qui se limitent à tort à la consignation d'un seul sens sur plusieurs. Dans de tels cas, on parle d'une définition qui est orpheline de ses consœurs. Un tel mot mériterait la prise en compte de plus de sens qu'il couvre. Cependant, la définition orpheline n'est pas toujours le résultat d'un oubli ou d'un refus du lexicographe à intégrer plus de sens de l'entrée. Le problème relève aussi de la représentativité du corpus d'extraction des occurrences de l'entrée. Lorsque le corpus ne fournit que 1 ou 2 des sens de l'entrée, le rédacteur s'en tient à ce nombre même si sa connaissance générale de la langue lui permet de deviner d'autres sens possibles de l'entrée qui ne figurent pas dans son article. Il faut aussi prendre en compte les limites fixées concernant le volume ou l'exhaustivité de l'article. Ce choix est souvent dicté par les cibles envisagées du dictionnaire. Par exemple, l'objectif d'un dictionnaire destiné aux enfants n'est pas de couvrir plusieurs sens de l'entrée tandis qu'un dictionnaire de langue générale et grand public à la fois se fixe comme objectif de mentionner autant que possible les différents sens de l'entrée.

Dico Wag : baarakɛla (travailleur / employé)

1 - *Maa min bɛ Se baara masina na n'a b'a Kɛ a ɲɛ ma* /homme-qui-pouvoir-travail-quelconque-qui-le-faire-convenablement/

2 - *Maa min talen don baara la magotigi dɔ fɛ ni sarako sarati b'u cɛ* /homme-qui-embaucher-est-travail-employeur-un-par-qui-salaire-question-eux-entre/

Discussion : L'énoncé définitoire 1 mentionne un sens de l'entrée *baarakɛla* qui possède plus qu'un sens. Si l'objectif du dictionnaire Wagadu est de couvrir plusieurs sens des entrées qu'il contient, d'autres sens doivent avoir leurs définitions à côté de la seule consignée. Si le nombre de définitions fournies à propos de l'entrée reste en l'état sans raison valable, alors la seule définition sera taxée d'orpheline de celle des autres sens

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

de *baarakɛla*. C'est pourquoi, l'énoncé définitoire 2 ajoute la définition d'un second sens, un sens encore plus fréquent d'ailleurs. Ce sens est pourtant non couvert par l'article.

2.1.7 Définition laconique

La définition laconique souffre d'une insuffisance d'information la constituant ou fait preuve d'un degré de concision portant préjudice à sa compréhension. Il reste évident qu'une définition ne peut se limiter à seulement deux mots à plus forte raison un seul mot. En la matière, la logique lexicographique épouse plus ou moins une logique fidèlement pratiquée dans la terminologie. Celle-ci ne se limite pas seulement à deux ou trois mots comme constituants d'une définition dans la mesure où une définition doit contenir un domaine, un définisseur et un ou plusieurs caractères définitoires (Vézina 2009 :8 ;11). Les articles souffrant de cette lacune consignent malheureusement le synonyme ou des synonymes dans le champ dédié à la définition. Un tel mode de définition est décrit comme étant la définition par équivalence (Gaudin 2000 :144). Dans de telles situations, la correction est vite faite lorsqu'on fournit une définition de ce synonyme. Souvent, il peut y avoir aussi une définition qui occulte le verbe en son sein pendant que ce dernier est nécessaire.

Dico Wag : baana (nanti, riche)

1 - *Nafolobatigi /nanti/*

2 - *Fɛn bɛ maa min fɛ sɔrɔ suguya caman sira fɛ* /chose-possède-homme-qui-gain-divers-piste-à travers/

Discussion : Dans l'énoncé 1, la définition se limite à tort à un seul mot. On fait bien de le qualifier de définition parce qu'il est consigné dans le champ de la définition. Sans quoi, cet unique mot est digne d'un synonyme si et seulement si il était consigné après un énoncé définitoire dans un champ dédié au synonyme. C'est pourquoi l'énoncé 2 fournit le sens détaillé de l'entrée dans une série de mots faisant allusion au domaine, au définisseur et au caractère définitoire. Il suffit, tout simplement, d'ajouter après cette définition le vocable *nafolotigi* accompagné d'un symbole qui marque le synonyme pour qu'il joue pleinement le rôle de synonyme.

Dico Kass : Malo (honte) (1)[5]

1 - *maloya, lebu, kunmasuli, wayiba* /honte-risé-déshonneur-indiscretion/

2 - *kunmasuuli min bɛ mɔgɔ sɔrɔ i saamɛyako dɔ kɛlen na* /déshonneur-qui-homme-victime-ton-attitude humiliante-un-devant/

Discussion : l'énoncé définitoire 1 mentionne une série de 4 synonymes de l'entrée. Le problème est cependant le champ dans lequel ces synonymes apparaissent, à savoir, le champ de la définition. Nous nous autorisons donc à supposer que notre entrée n'a bénéficié que d'une définition ne se résumant à tort qu'à l'énumération d'une série de synonymes. C'est bien une définition par équivalence (Gaudin 2000 :144) qui a besoin

[5]Devant certaines entrées relevées, il y a un chiffre entre parenthèse. Il s'agit d'une entrée qui possède des homographes dans la nomenclature du dictionnaire respectif. Le chiffre entre parenthèse indique donc l'ordre qui correspond à l'entrée relevée dans le dictionnaire.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

d'une retouche pour qu'elle se transforme en une définition exempte des synonymes dans le champ de la définition. L'énoncé 2 propose une définition suffisamment riche en composants qui respecte le principe d'explicitation et d'adéquation (Vézina :2009 :13).

Baman (espèce de carpe)

1 - *jɛgɛ siya dɔ* /poisson-espèce-un/

2 - *jɛgɛ siya dɔ don min ye faramaw dɔ ye n'a kolo ka misɛn* /poisson-espèce-un-est-qui-est-ecailles-un-qui-son-arête-est-mince/

Discussion : l'énoncé 1 repose sur une définition laconique en ce sens que sa formulation se limite uniquement au définisseur initial sans faire mention de caractères essentiels ou non, extrinsèques ou accidentels (Vézina 2009 : 12) pour devenir assez édifiante. En revanche, l'énoncé définitoire 2 corrige la lacune en fournissant plus d'informations que le définisseur initial en faisant mention des caractères plus distinctifs.

2.1.8 Définition superfétatoire

Définition qui contient des éléments ou des additions non essentielles voire inutiles. Une telle définition souffre de l'abondance d'éléments constitutifs. Elle fait usage de phrases longues. La cause principale de la définition superfétatoire est le non-respect du principe de concision (Vézina 2009 :12). Elle fait mention à tort des caractères propres à la rubrique « note » d'un article : « *caractère non essentiel, de nature encyclopédique, qui s'applique à un concept mais dont la mention est superflue* » (Vézina 2009 :35).

Dico Wag : alasira* (espace naturel entre les deux incisives) (sens 2)

1 - *Kɛnɛ furancɛnin min bɛ Kɛ ɲinw mabɔlen cɛ san fɛ wali dugu ma* /espace-intervalle-qui-être-dents-ecarté-haut-ou-bas/

2 - *Kɛnɛ min bɛ Kɛ ɲinw mabɔlen cɛ san fɛ wali dugu ma* /espace-qui-être-dents-écarté-haut-ou-bas/

Discussion : L'emploi de *kɛnɛ* et *furancɛnin* dans l'énoncé définitoire 1 rend superflue la définition dans la mesure où l'un ou l'autre suffit comme définisseur initial. Par conséquent, dans l'énocné 2, *kɛnɛ* employé sans *furancɛnin* a rendu concise la définition en ce sens qu'il a suffi comme définisseur.

baara (sens 1) (travail)

1 - *Magwan cɛsiri wale min bɛ maa Bla jyɛnlatigɛ ɲɛ sɔrɔli la* /labeur-energie-acte-qui-homme-pousse-vie-succès-avoir/

2 - *Magwan wale min bɛ maa Bla jyɛnlatigɛ ɲɛ sɔrɔli la* /labeur-acte-qui-homme-pousse-vie-succès-avoir/

Discussion : L'emploi de *magwan* suivi de *cɛsiri* rend superflue la définition dans l'énoncé 1 puisque chacun des 2 éléments peut suffire comme définisseur initial. Par conséquent, la reformulation de la définition est effective dans l'énoncé définitoire 2 dans lequel *magwan* est employé sans *cɛsiri* pour rendre la définition concise.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

2.1.9 Définition composite

Il s'agit d'une définition dont la formulation comprend des éléments propres à une autre rubrique de l'article dictionnairique (rubrique exemple, …). C'est pourquoi elle peut aussi être appelée définition hétérogène ou amalgamée. Gaudin (2000 :150) qualifie ce mode de définition d'exemple définitoire. Il est toléré dans la conception de dictionnaire pour enfant. Par contre, l'auteur d'un dictionnaire grand public ferait mieux de l'éviter en séparant l'exemple et la définition. Chacune des deux rubriques est dotée d'un champ de consignation dans la structuration normale d'un article dictionnairique. Le problème de définition composite émane du manque d'élaboration de champs pour chacune des rubriques de l'article.

Dico kass : sen (pont) (2)

1 - *Tigɛlan min bɛ kɔ walima babolo dɔ sanfɛ, pɔn, bili min bɛ da ji walima dingɛ dɔ sanfɛ* /dispositif-qui-sur-marigot-ou-fleuve-un, pont, toiture-qui-poser-cours d'eau-ou-crevasse-au-dessus/

2 - *Tigɛlan min bɛ kɔ walima babolo dɔ sanfɛ, bili min bɛ da ji walima dingɛ dɔ sanfɛ* /dispositif-qui-sur-marigot-ou-fleuve-un, toiture-qui-poser-cours d'eau-ou-crevasse-au-dessus/

Discussion : Dans l'énoncé 1 la définition a intégré le synonyme *pɔn* dans la formulation de la rubrique définition qui est une rubrique indépendante de celle de la définition. Pour éviter tout amalgame, il vaut mieux retirer *pɔn* de la formulation de la définition parce qu'il est un synonyme de l'entrée bien qu'il soit un emprunt du français « pont ». c'est ce qu'on constate dans l'énoncé 2. Il peut cependant figurer dans l'article mais dans le champ de sa propre rubrique.

2.1.10 Entrée annexée

Ce sont des mots incorporés comme étant des sous-entrées de la vedette d'un article. Dans un dictionnaire alphabétique, le fait d'opter pour les sous-entrées, morphologiques ou sémantiques (Lehmann 2018 : 280), dissimule bien l'emplacement desdites sous-entrées pour quelqu'un qui les cherche par ordre alphabétique. Lehmann (2018 : 277) appelle le « regroupement » cette structuration des entrées. A ce propos, elle donne les précisions suivantes : « Le regroupement consiste à rassembler plusieurs entrées dans un même article : une entrée principale, ou vedette, est suivie de sous-entrées. Cette disposition s'oppose à l'ordre alphabétique linéaire, dans lequel chaque entrée est à sa place alphabétique ». Les sous-entrées sont bien partie prenante de certains articles dictionnairiques. Elles sont en général des expressions ou des collocations dans lesquelles figurent la vedette elle-même. Dans une certaine mesure, il s'agit aussi du déverbatif dont le verbe respectif figure en vedette de l'article ou inversement. Mais, les mots dont il est question ici ne sont ni des collocations ou expressions, ni des déverbatifs. Il s'agit plutôt des mots de nature à figurer comme entrée pleine dans la macrostructure d'un dictionnaire alphabétique. Le problème découle de la non prise en compte de la lemmatisation (Gaudin 2000 :112).

Dico Kass : L'article de l'entrée *hɔrɔn* comporte comme sous-entrée les unités *hɔrɔn-kolonya*, *hɔrɔnŋara, hɔrɔnŋaraya*, *hɔrɔnya*. Ces unités sont toutes des dérivés ou des

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

composés de l'entrée hɔrɔn, certes, mais cela ne justifie pas de les déclasser comme sous-entrées. Elles restent toujours des entrées potentielles si on se réfère aux exigences d'un dictionnaire alphabétique. Si ces dérivés et composés restent des sous-entrées, ils resteront alors occultés dans toute consultation basée sur l'ordre alphabétique parce qu'on ne les retrouvera pas dans leur emplacement alphabétique. C'est la raison pour laquelle ils doivent être consignés en toute autonomie en tant qu'entrée indépendante. Ce déclassement est, hélas, appliqué tout le long du dico kass. En revanche, les raisons évoquées ici montrent bien qu'il y a eu un écart des normes établies dans l'établissement de la macrostructure d'un dictionnaire alphabétique.

2.1.11 Définition substituée

Il s'agit du remplacement du contenu du champ dédié à la consignation de la définition par le contenu d'un champ propre à une autre rubrique de l'article. En principe, parmi les rubriques du bloc des définitions (définitions, exemple), le premier champ correspond au champ de la définition. L'écart observé pour ce principe dans le corpus est la découverte de ce champ plutôt renseignée à l'aide d'énoncés propres aux éléments d'une autre rubrique de l'article : consignation du synonyme de l'entrée à la place de sa définition ou encore consignation d'un commentaire ou d'une note en lieu et place de la définition. A cet effet, la définition substituée reste une lacune hyperonymique qui englobe des lacunes hyponymiques comme la définition composite, la définition phrastique, la définition laconique si cette dernière porte sur l'énumération d'un synonyme en lieu et place de la définition. Le problème est caractéristique de l'absence d'une maquette préétablie sur les composantes de l'article.

Dico Kass : ŋaara (échelle)

1 - *yɛlɛnyɛlɛnnan, jiginjiginnan* /échelle pour monter, échelle pour descendre/

2 - *minɛn labɛnnen jiribolo walima nɛgɛbere la ni sendayɔrɔw b'a la f'a bɛ Ta k'a sɛmɛ so kɛrɛ la yɛlɛnkajigin kan ma* /dispositif-fabriqué-bois-ou-metal-qui-marches-possède-qui-adosser-mur-monter et descendre-pour/

Discussion : l'énoncé 1 consigne des synonymes dans le champ de la rubrique définition. L'énoncé 2 est une alternative de correction dans lequel la définition de l'entrée est intégralement formulée. D'autres entrées souffrent du même écart dans le *dico kass* tout comme l'entrée *tɔɔrɔ*. En plus, dans le *dico wag*, des synonymes comme *kunpa*, *hakili* de l'entrée *ja* (4) « effroi » tiennent à tort lieu de définition. La définition a donc été substituée à ses synonymes potentiels. Du coup, la définition elle-même est absente de l'article tandis que sa rubrique est bien présente.

2.1.12 Définition itérative

Formulation multiple de la définition de l'entrée très souvent par substitution des mots d'ancrage par des synonymes. Il s'agit de la définition d'un même sens de l'entrée dont chacun des membres peut faire office d'une définition complète en toute autonomie. Ces membres sont consignés dans le même champ de la définition tout en les séparant par des ponctuations nécessaires. Ce mode de définition qui s'écarte des normes de rédaction lexicographique est souvent appelé définition multiple (Vézina 2009 :38).

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

C'est une forme de tautologie qui existe entre les membres de la définition plutôt qu'entre la définition et l'entrée. Cet écart est le reflet du non-respect du principe de concision (Vézina 2009 :12,13). La règle qui stipule que « la définition doit consister en une seule description du concept ; ainsi, elle sera exempte de reformulation à l'intérieur même de la définition » (Vézina 2009 :17) suffira pour convaincre de renoncer à la pratique.

Dico Kass : telu (calvitie)

1 - *Sintanya min bɛ kungolo la, kungolo yɔrɔ min na si tɛ yen* /manque de poil-qui-affecter-tête, tête-partie-qui-poil-inexistant/

2 - *Sintanya min bɛ kungolo la n'a dɔw bɛ kunkolo yɔrɔ bɛɛ labɔ* /manque de poil-qui-affecter-tête-dont-certains-tête-partie-toute-atteindre/

Discussion : dans l'énoncé 1, un seul membre de la définition suffit pour rendre le sens de *telu*. Par conséquent, l'énoncé 2 reprend la formulation en appliquant le principe de concision. Cet effort a finalement rendu la définition plus concise en supprimant toute itération. Dans les définitions des entrées comme *sen* (2) « pont » et *bamamɔn* « vœux de longue vie au bébé » dans le même dictionnaire, des cas pareils sont malheureusement constatés.

2.1.13 Définition tautologique

C'est une définition dont la formulation comporte un élément qui est une redondance de l'entrée définie. Dans la plupart des cas, l'entrée est reprise pour introduire chacun des sens consignés à son sujet. La définition tautologique n'est cependant pas un écart solide des normes de rédaction en lexicographie générale tandis qu'elle l'est dans celle de la lexicographie spécialisée (Vézina 2009 :39). C'est pourquoi, les définitions dites par équivalence (Gaudin 2000 :144) et phrastique (Gaudin 2000 :150) exploitent bien ce mode de définition en lexicographie générale. Il faut cependant rappeler que des réserves sont aussi faites en ce qui concerne toute exagération dans l'usage de ce mode de définition même dans la rédaction de définition lexicographique ordinaire.

La définition tautologique est le résultat du non-respect du principe d'explicitation et d'adéquation ou encore du principe de concision. L'application du principe de substitution (Vézina 2009 :14) permet de déceler le problème et par conséquent d'agir pour y remédier.

Dico kass : bamanan* (bambara)

1 - *mɔgɔ min siya ye bamanan siya ye* /homme-qui-ethnie-est-bamanan-ethnie/

2 - *siya dɔ don min dagayɔrɔba ye Mali kɔnɔna ye farafinna tlebinyanfan fɛ n'a ka kan ye jamana kanw na fɔlenba ye /ethnie-une-est-qui-peupler-Mali-intérieur-afrique-ouest-à-qui-sa-langue-est-pays-langues-la-plus-parlée/*

Discussion : L'énoncé 1 reprend l'entrée dans la définition. Le sens de l'entrée reste alors toujours obscur parce que sa définition comporte encore son vocable. C'est pourquoi l'énoncé 2 est fournie dans lequel la définition est exempte de la redondance et le sens y est beaucoup plus clair. Des cas similaires sont remarqués aussi dans les

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

définitions des entrées comme *numan* (gauche) et *baarakɛla* (ouvrier, employé) dans le même corpus.

2.1.14 Définition non ciblée

Il s'agit d'une définition qui ne prend pas en compte le niveau de son public cible. Il arrive que l'incluant utilise le genre le plus englobant dans la définition. Cette pratique rend inadaptée la définition pour les cibles n'ayant pas atteint le niveau scolaire qui enseigne ce savoir. C'est dire que certains usagers ne pourront pas faire le lien entre un concept et son incluant suprême. A titre d'exemple, dire que l'homme est un animal relève d'un niveau d'abstraction plus élevé que de dire que l'homme est proche des singes. Pour comprendre « l'homme est un animal », il faudrait au préalable que l'interlocuteur ait atteint le niveau de l'étude qui rend capable de comprendre les classes et embranchements dans la nomenclature de la biologie. Cette assimilation relève de la didactique et non de la compétence langagière du profane. On parle alors du non-respect du principe d'adaptation aux groupes cibles (Vézina 2009 :15,16).

Dico kass : ɲamaku (gingembre)

1 - *jirimisɛn dɔ min bɛ ku jigin ni a ku ka farin.* /arbrisseau-une-qui-tubercule-pousse-dont-son-tubercule-est-piquant/

2 - *nakɔlafɛn dɔ min bɛ ku jigin ni a ku ka farin* /plante potagère-une-qui-tubercule-pousse-dont-son-tubercule-est-epicé/

Discussion : L'énoncé 1 est une définition inadaptée au grand public bamananphone. La raison en est que le lien entre ɲ*amaku* et l'incluant suprême *jirimisɛn* n'est pas encore exploré et établi chez la plupart des usagers du dictionnaire, ces derniers n'ayant pas atteint un niveau élevé dans la compréhension de cette classification académique. L'énoncé 2 est une alternative utilisant le sème le plus proche *nakɔlafɛn* (dont le lien avec ɲ*amaku* est facile à saisir pour tous les usagers). Par conséquent, cette définition est accessible au plus grand nombre d'usagers ciblés par le travail. La définition non ciblée est généralement une définition mal adaptée dont d'autres exemples sont observés dans le corpus comme à l'entrée *kaye** (cahier). Elle demeure un écart de la norme qui énonce le principe d'adaptation au groupe cible.

2.1.15 Synonyme décrit

Il y a la présence de certains synonymes qui sont décrits dans l'énoncé qui les emploie et cela dans le propre champ de consignation du synonyme. Cet état de fait s'écarte des normes sur la consignation des synonymes dans un article. En théorie, la rubrique synonyme fait partie des informations sur les liens paradigmatiques (Polguère 2006 :238). Lorsque les objectifs d'un dictionnaire accordent de l'importance à cette rubrique, elle bénéficie alors d'un champ de consignation dans l'article. Ce champ vient dans l'ordre toujours après la définition et soit avant ou après la phrase. Sa consignation ne fait jamais appel à une phrase : il n'est renseigné dans le champ que le synonyme seul, sans autre détail. Par contre, les renseignements fournis sur *kaburu* dans *A bɛ fɔ kaburu ma fana ko sɛlɛ* sont dignes d'une description sur le synonyme

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

d'où le libellé « synonyme décrit » de la présente section. Il s'agit tout simplement d'éviter de fournir le synonyme dans une phrase.

Dico kass : kaburu (tombe)

1 - *Dingɛ min bɛ sen ka su bila a la. A bɛ fɔ kaburu ma fana ko sɛlɛ* /trou-qui-se-creuse-pour-cadavre-mettre-dans. il-appelle-tombe-aussi-tombeau/

2 - *Dingɛ min bɛ sen ka su bila a la. Ω sɛlɛ* /trou-qui-se-creuse-pour-cadavre-mettre-dans. *Ω tombeau*/

Discussion : Dans l'énoncé 1, le synonyme sɛlɛ occurant dans un énoncé descriptif constitue un écart des normes de consignation qui sont de rigueur. *Sɛlɛ* seul dans le champ avec ou sans symbole respectif suffit comme consignation du contenu du champ des synonymes. La description qu'on en a faite est inutile. L'énoncé 2 propose, de ce fait, une reformulation du contenu du champ de la seconde phrase avec *sɛlɛ* consigné tout seul, assorti du symbole respectif (omega). Mais, puisque la rubrique synonyme n'est pas une rubrique retenue parmi les rubriques du dico kass, il est préférable de renoncer tout simplement à la deuxième phrase parce que ce champ n'est renseigné nulle part ailleurs pour les autres articles du dictionnaire.

2.1.16 Définition stéréotypée

Il s'agit des définitions qui contiennent des informations éphémères sur le concept ou des informations qui sont des clichés. Selon Vézina (2006 :29), « *La définition ne doit pas énoncer de caractères qui pourraient devenir rapidement désuets ou qui correspondent à des caractéristiques « stéréotypiques » qui ne s'appliquent pas à tous les objets constituant la classe désignée par le terme défini.* ». Pour une réalité qui change naturellement de couleur selon les saisons, les zones ou encore selon les espèces, il sera hasardeux de fournir à son sujet une définition comportant ce caractère accidentel. Ce choix malheureux de caractère stéréotypé induit en erreur les ignorants notoires de ladite réalité et laisse sur leur faim ceux qui sont avertis de ses différents changements de couleur.

Dico kass : kaye* (cahier)

1 - *Gafe min sɛbɛnfura bɛɛ ka jɛ ni sɛbɛnni bɛ kɛ a kɔnɔ* /registre-qui-feuille-toute-est-blanc-pour-écriture-faire-son-intérieur/

2 - *Gafe min sɛbɛnfuraw kɔnɔna lankolon don sɛbɛnnintanya fɛ a kɔnɔ n'a bɛ ta bolola sɛbɛnni kan ma* /registre-qui-feuille-intérieur-vide-est-sans-écriture-son-intérieur-qui-il-choisir-écriture-à-la-main-pour/

Discussion : L'énoncé 1 est stéréotypé parce que tous les membres de la catégorie « cahier » n'ont pas de feuilles blanches. Certains membres sont composés de feuilles jaunes, argiles, roses. Ainsi, pour lever toute équivoque, l'énoncé 2 est fourni sans aucun stéréotype car le caractère *kɔnɔna lankolon don* qui a remplacé *bɛɛ ka jɛ* est exempt de tout stéréotype.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

2.1.17 Définition morphosémantique

La définition morphosémantique (Gaudin 2000 :145) est celle qui utilise dans la formulation de son énoncé une autre forme morphologique de l'entrée. Ainsi, lorsque l'entrée *minɛni* (prise : nom d'action) est définie comme *waleya min ye k'a minɛ*, on dira que la formulation de la définition a fait recours à la définition morphosémantique. Ce mode de définition, bien qu'étant accepté dans la rédaction lexicographique, cache un côté tautologique voir circulaire. Une définition morphosémantique ne sera pas assez comprise sans consulter le sens du mot utilisé dans l'énoncé en relation morphologique avec l'entrée, d'où la présence de la tautologie et/ou de la circularité au sujet de l'entrée en question. Ensuite, l'autre problème émanant de ce procédé est le risque d'exagération de sa présence dans les ouvrages lexicographiques vu que sa technique est beaucoup plus à la portée du lexicographe.

Dico wag : sɔgɔli (fait de percer / piqure) (sens 1)

1 - *min ye ka fɛn dɔ sɔgɔ*. /qui-consiste-à-objet-un-percer/

2 - *min ye ka minɛn nunbɔlen dɔ turu fɛn na ka wo walima da bila a la. /qui-consiste-à-objet-pointu-un-piquer-chose-dans-pour-trou-ou-blessure-avoir-sur/*

Discussion : L'énoncé définitoire 1 fait usage de la définition morphosémantique puisque *sɔgɔ* a une relation morphologique avec *sɔgɔli*. Le défaut de l'énoncé est que tous les usagers ne seront pas en mesure de connaitre le sens de *sɔgɔ*. L'énoncé 2 revient sur la définition en levant toute équivoque.

2.1.18 Définition phrastique

En principe, la définition lexicographique ne doit pas comporter le mot à définir, l'entrée. Par contre, il arrive que le lexicographe, par commodité, utilise l'entrée dans son propre énoncé définitoire. Cela s'appelle la définition phrastique : « *On parle de définitions phrastiques pour désigner les énoncés définitoires qui comprennent l'entrée.* » (Gaudin 2000 :150). C'est comme si on a donné une liste de mots à partir desquels on doit construire une phrase. Forcément, la phrase issue de cette construction comportera le mot indiqué. Ce mode de définition reste bien un écart des normes de la rigueur lexicographique lorsqu'on sait qu'il est source de tautologie, de circularité, bref, de la non application de la règle d'explicitation et d'adéquation. Cependant, ce type de définition est souvent toléré en lexicographie générale (Gaudin 2000 :150) en dépit de ses défauts.

Dico kass : bamanan* (bambara)

1 - *mɔgɔ min siya ye bamanan siya ye*

2 - *siya dɔ don min dagayɔrɔba ye Mali kɔnɔna ye farafinna tlebinyanfan fɛ n'a ka kan ye jamana kanw na fɔlenba ye* /ethnie-une-est-qui-peupler-est-mali-intérieur-afrique-ouest-en-qui-sa-langue-est-pays-langues-la plus-parlée/

Discussion : Dans l'énoncé 1, on trouve le vocable bamanan alors que ce dernier est l'entrée pour laquelle l'énoncé est construit. C'est une pratique quelque peu redondante. Il n'y a donc pas d'explicitation dans la définition. Encore plus préoccupant :

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

admettons qu'un lecteur souhaite comprendre le sens de l'entrée *bamanan* dans une telle situation. Il consulte son énoncé définitoire. Il n'a toujours pas saisi l'énoncé définitoire à cause d'un mot. Ce mot se trouve être encore *bamanan*. A quoi devra-t-il donc se référer ? Cela montre qu'en plus du défaut de tautologie présent dans une telle définition, sa circularité est très élevée au point qu'on peut proposer sa suppression pure et simple de la nomenclature du dictionnaire car, sa consultation n'est jamais édifiante. Le sens de l'entrée y est toujours obscur parce que sa définition comporte encore son vocable. C'est pourquoi l'énoncé 2 est fournie avec une définition exempte de redondance et le sens en est beaucoup plus explicite.

Conclusion

La rédaction lexicographique française, surtout en ce qui concerne les définitions, est une pratique multiséculaire qui remonte au *thésaurus* d'Etienne Robert en 1531. Celle de la langue anglaise possède elle aussi presque 3 siècles de pratique depuis la première édition du *A Dictionary of the English Language* de Samuel Johnson en 1755.

La longue tradition dans la rédaction de dictionnaire en français (1531- 2023) et en anglais (1755-2023) a généré des principes et des règles qui font autorité dans l'art de la rédaction lexicographique. Cet héritage est mis à profit aujourd'hui dans les conceptions récentes de dictionnaires même s'il reste évident que ce sont des normes européennes de la pratique à ne pas appliquer à la lettre. Par conséquent, le bamanankan, qui totalise à peine deux siècles de pratique lexicographique, s'inscrit lentement dans cette quête de perfection des principes de l'art de la rédaction lexicographique.

Notre contribution a analysé et discuté les principes et les règles appliqués dans la rédaction d'articles de deux dictionnaires monolingues du bamanankan. Les principes sont discutés en rapport avec les normes qui circulent dans les guides de rédaction lexicographiques. Cet exercice a pu passer au crible 18 écarts des normes édictés par la rigueur de la rédaction lexicographique. La plupart des écarts portent sur les énoncés définitoires. On y compte aussi des écarts remarqués au niveau des liens paradigmatiques.

Notre objectif était, en nous prévalant de nos compétences, d'inciter les lexicographes *bamanan* à mieux "aiguiser leurs outils" pour améliorer davantage une pratique relativement récente en *bamanankan*. Toujours est-il qu'il est remarquable de constater que malgré ses lacunes, écueils et hésitations, la pratique lexicographique en bamanankan, bien que récente, applique déjà certaines règles de manière satisfaisante. Elle mérite d'être encouragée.

Références bibliographiques

ACCT, *lexiques spécialisés Manding,* Paris, ACCT, 1983

Bailleul, Charles, *Dictionnaire bambara-français*, Bamako, Editions Donniya, 2007a

Bailleul, Charles, *Dictionnaire français-bambara*, Bamako, Editions Donniya, 2007b

Bazin, Hippolyte, *Dictionnaire bambara-français précédé d'un abrégé de grammaire bambara*, Paris, Imprimérie Nationale, 1906

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

Crystal, David, 2003, *The Cambridge Encyclopedia of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 480 pages

Google, Livres, *Dictionnaire français-wolof et français bambara suivi du dictionnaire Wolof-français*, https://books.google.fr/books?id=8xkOAAAAIAAJ\&printsec=frontcover\#v=onepage\&q\&f=false,

Delafosse, Maurice, *La langues mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula)*, Paris, Librairie Paul Geuthner, 1955

Doumbia, Brema, *Afiriki farikoloɲɛnajɛ daɲɛgafe*, Canada, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, 2005

Doumbia, Brema, *Daɲɛgafenin Afiriki kanw na : musow ni yiriwali,* Canada, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, 2009

Doumbia, Brema, *Afiriki sariyatasobaw ka sariyatasiraw daɲɛgafenin*, Canada, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, 2010

Doumbia, Brema, *Kanlabɛn weletɔgɔ gafenin Afiriki kanw na,* Canada, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, 2012

Dnafla, *Lexique bambara-français*, Bamako, Dnafla, 1980

Dukure, Mamadu ; Baalo, Isiyaka, *Bamanankan daɲɛgafe*, Bamako, Edis, 2021

Dumestre, Gérard, *Dictionnaire bambara-français*, Paris, Karthala, 2011

Gaudin, François ; Guespin Louis, *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Editions Duculot, 2000

Jaabi, Musa, *Daɲɛgafe kɛrɛnkɛrɛnnen*, Bamakɔ, Dnafla-ACCT, 1993

Kamissoko, Fadiala ; Diabaté, Jeli makan, *Lexique des élections français-bamanankan*, Bamako, DNAFLA, 1997

Kone, Kassim G, *Bamanankan daɲɛgafe*, Massachusetts, Mother Tongue Editions, 1995

Lehmann, Alise ; Martin-Berthet, Françoise, *Lexicologie : sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand Colin, 2018

Polguère, Alain, 2009, *La rédaction de définitions terminologiques.* Montréal : Office québécois de la langue française

Polguère, Alain, 2008, *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Montréal, PUM, 303 pages

Sissoko, Mady, *Lexique français-bamanankan, inédit*, 2001

Travélé Moussa, *Petit dictionnaire français-bambara et bambara-français,* Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1913

Vydrine, Valentin, *Mandén-Ankile Daɲɛgafe*, St Petersburg, Dimitry Bulanin Publishing House, 1999

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406